



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

R A P P O R T

D ' A C T I V I T É

des services de l'État
en Côte-d'Or



ÉDITORIAL



Franck Robine
préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté,
préfet de la Côte-d'Or

L'année 2022 a été marquée par le retour de la guerre en Europe, concomitamment à la poursuite de la crise sanitaire, certes moins intense. La Côte-d'Or n'a pas échappé à ces événements, et a même montré une très forte mobilisation pour accueillir les réfugiés ukrainiens. Je voudrais remercier les collectivités locales, les élus, les fonctionnaires et les associations qui se sont mobilisés.

Vivre en sécurité, assurer les solidarités et un emploi pour chaque demandeur, transmettre cette qualité de vie aux générations futures, sont les fils conducteurs des actions des services de l'État en Côte-d'Or.

Pour assurer votre sécurité, ils se sont prioritairement investis dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, qui s'est traduite par la saisie de plus de 2 tonnes de produits illicites, pour un équivalent monétaire de près de 22 M€ en 2022.

Sur le volet des solidarités et du soutien des services de l'État aux plus précaires, 31 490 personnes ont été hébergées, au titre d'une demande formulée au 115, sur l'année 2022.

Concernant l'insertion professionnelle, l'éloignement durable de l'emploi est particulièrement important pour les allocataires du revenu de solidarité active (RSA), dont 34 % seulement retrouvent un emploi sept ans après leur entrée dans ce minima social. Pour répondre à ce défi, la Côte-d'Or fait donc partie des 18 départements retenus dans le cadre de l'expérimentation nationale France Travail. 2 000 bénéficiaires du RSA dans les bassins de Genlis et Beaune seront accompagnés par ce dispositif, dans l'objectif de ramener vers l'emploi tous ceux qui en sont les plus éloignés.

Dans le cadre de la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, 810 installations solaires photovoltaïques ont été raccordées au réseau en Côte-d'Or en 2022, pour une puissance installée supplémentaire de 39 MW.

Ce document vise à informer les citoyens des réalisations des services de l'État dans notre département. Il permet aussi de saluer le travail de ceux qui font vivre au quotidien ces actions. Sans ce sens du service public qui guide l'action des agents de l'État, les faits retracés dans ce document auraient été irréalisables.

Enfin, c'est pour les maires que les services de l'État agissent, pour les soutenir vis-à-vis des difficultés auxquelles ils pourraient faire face.

01

Accompagner les collectivités - p.6

Aides de l'État aux projets d'investissements des collectivités en Côte-d'Or

L'accompagnement de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Le programme « petites villes de demain » (PVD)

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Le réseau de proximité de la direction régionale des finances publiques (NRP)

L'organisation des élections présidentielles et législatives

La cité internationale de la gastronomie et du vin

05

Favoriser la transition écologique - p.18

Rénovation énergétique des bâtiments de l'État

Protéger les ressources en eau

Développer la filière hydrogène

Développer les énergies renouvelables

Fonds mobilité active

La loi climat et résilience

SOMMAIRE

02

Protéger les populations - p.10

Déstabiliser les trafics de stupéfiants

Sensibiliser les usagers de la route

Gérer des crises multiples

- L'accueil des déplacés ukrainiens
- Les inondations en juin
- La crise des carburants à l'automne

Protéger les femmes contre les violences

Alerter et protéger les consommateurs

- Lutte contre les impayés de pensions alimentaires
- Contrôle de l'application des mesures sanitaires
- Respect des mesures de maîtrise du prix des carburants

03

Gérer les crises sanitaires - p.13

Le COVID-19

MONKEYPOX vaccination
et information

04

Soutenir l'économie - p.14

Proche du plein emploi en Côte-d'Or

France 2030

Les métiers en tension

- Aide à une entreprise de maroquinerie
- Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)

Le contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

L'apprentissage en Côte-d'Or

L'insertion par l'emploi

- L'insertion par l'activité économique (IAE)
- Les contrats aidés

06

Renforcer la cohésion sociale - p.21

Les France services

L'engagement des jeunes

- Le service civique
- Le service national universel (SNU)

L'égalité professionnelle entre les femmes
et les hommes

La lutte contre la pauvreté

La politique de la ville

- Rénovation urbaine
- Quartiers d'été et d'automne/hiver
- Soutenir la réussite éducative
- Prévenir la délinquance

L'hébergement des publics les plus fragiles

07

Soutenir l'agriculture - p.25

L'enseignement agricole

Les projets alimentaires
territoriaux

La tuberculose bovine

L'influenza aviaire

08

Rendre compte de l'action publique - p.27

Le baromètre de l'action publique

La communication de l'État

01

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

L'État soutient

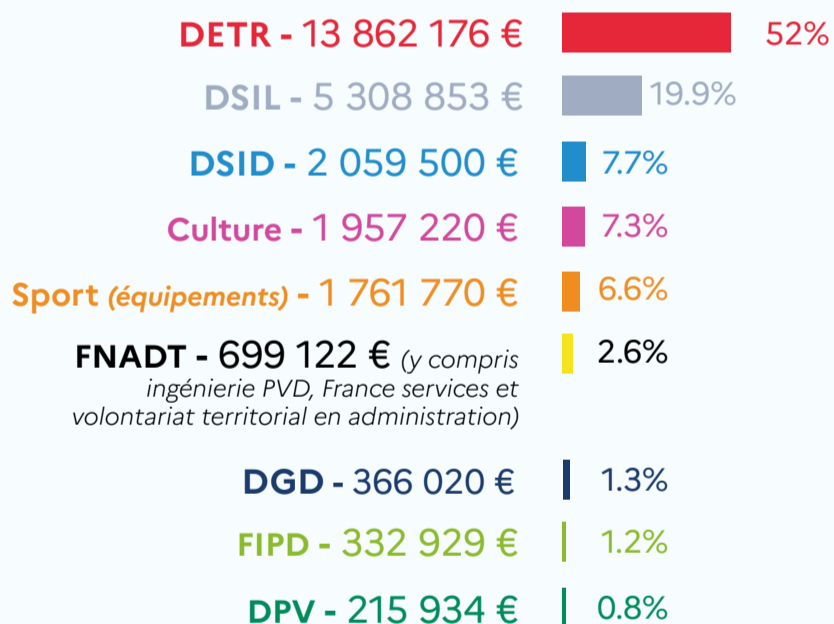
les projets d'investissements
des collectivités

26.5 MILLIONS €

versés par l'État

Après les deux années du plan France relance, les fonds et dotations généralistes mobilisés par l'État sont restés à un niveau stable, avec plus de 26.5 M€ de subventions, permettant de soutenir les projets menés par les collectivités.

LES SUBVENTIONS



Auxquels s'ajoutent les crédits suivants
investissement / fonctionnement / subventions

Agences de l'eau - 15 090 873 €
ANRU - 4 420 800 €

- | | |
|--|--|
| Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) | Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) |
| Agences de l'eau | Dotation politique de la ville (DPV) |
| Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) | Fonds interministériel prévention délinquance |
| Dotation générale de décentralisation (DGD Bibliothèque) | Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) |
| Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) | Agence nationale du sport |
| Crédits patrimoine, culture | |

Quelques exemples :

AU TITRE DE LA DSID (dotation de soutien à l'investissement des départements)

- **réfection de toitures au collège A. Camus de Genlis - 39 000 €**
- **aménagement des locaux de la Maison Départementale de Beaune - 208 500 €.**

Aménagement de la véloroute entre Ouges et St-Jean-de-Losne

375 000 €

de soutien de l'État



AU TITRE DE LA DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

- **aménagement des entrées de village et de pistes piétons /cycles à Beire le Fort - 21 869€**

AU TITRE DE LA DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux en hausse de 47% entre 2016 et 2022) :

Arrondissement de Beaune :

- **Vignoles : installation d'une borne à incendie - 5 682 €**
- **Cussy-le Châtel : rénovation d'un logement communal - 22 083 €**

Arrondissement de Dijon :

- **Flammerans : réfection du pont de Nacey - 7 167 €**
- **Chambeire : création d'une aire de jeux - 8 038 €**



Arrondissement de Montbard

- **Bure les Templiers : restauration des murs d'enceinte du cimetière - 3 440 €**
- **Semur en Auxois : réfection des sanitaires de l'école élémentaire Champlon - 13 239€**

AU TITRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) qui bénéficie aux investissements des communes urbaines confrontées aux enjeux de politique de la ville (Chenôve, seule commune éligible dans le département) :

- **Chenôve : piste d'athlétisme du Stade Léo Lagrange – 120 640 €.**

Enfin, les crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) ont permis de financer notamment les projets des petites villes de demain et ont participé au fonctionnement des 24 France Services et à l'embauche d'un VTA (volontaire territorial en administration) au bénéfice de la commune de Venarey-les-Laumes.

L'expertise de l'ANCT

auprès des collectivités

En 2022, au niveau local, l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) représentée territorialement par le préfet de département, a répondu à **6 demandes d'accompagnement** dont 2 « sur-mesure » pour des diagnostics économiques et commerciaux.



Exemple

La Communauté de Communes de Saulieu et la Commune de Venarey-Les Laumes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre des marchés nationaux passés par l'ANCT afin de bénéficier de diagnostics approfondis sur le tissu commercial local : analyse des forces et faiblesses du commerce sur ces territoires, identification des enjeux et actions à mener dans le cadre de la revitalisation commerciale. Ces études sont prises en charge à 100% par l'ANCT.

Le programme « Petites villes de demain »



14 communes

lauréates en Côte-d'Or

En Côte-d'Or, 14 communes situées dans 11 EPCI sont lauréates du programme « Petites villes de demain » (PVD), destiné à redynamiser les centres-bourgs, à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.



Plusieurs communes lauréates ont mené en 2022 des études de diagnostic de territoire afin de définir leur stratégie et leur projet de redynamisation (Is-sur-Tille, Genlis, Venarey-Les Laumes...). D'autres communes ont commencé la concrétisation de leur projet. C'est le cas d'Auxonne avec la réhabilitation d'un îlot ancien d'habitat dégradé en centre ancien.

Ces projets sont matérialisés dans une convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT).

Dans le cadre du protocole de partenariat d'appui territorial renforcé aux collectivités signé le 15 juillet 2021, l'État et le Conseil départemental ont accompagné ces 14 « Petites Villes de Demain » du territoire dans l'élaboration de leurs projets de redynamisation territoriale et animé conjointement le club PVD qui a réuni quatre fois en 2022 les chefs de projets afin de partager les connaissances et les expériences et de diffuser les informations relatives aux accompagnements proposés par les partenaires du programme (Banque des territoires, ANAH, CEREMA, ADEME, CCI, CMA....). Une rencontre régionale a également eu lieu le 2 septembre 2022 à Montbard.



Contrat de relance et de transition écologique - CRTE



14 contrats

signés en Côte-d'Or

Dans le contexte du plan France relance et pour faciliter la transition écologique des collectivités, 14 contrats de relance et de transition écologique (CRTE) couvrant l'ensemble du territoire ont été signés en Côte-d'Or :

- Dijon Métropole
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Seine et Tille regroupant 3 communautés de communes
- Pays Beaunois regroupant 4 communautés de communes
- 11 CRTE qui correspondent au périmètre des communautés de communes.

Leur mise en œuvre, le suivi et l'évaluation sont assurés par une gouvernance conjointe entre les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses. Le Conseil départemental a par exemple apporté son appui dans le cadre des contrats qu'il a signés.



Rénovation et isolation de l'espace Gilbert Mathieu à Vitteaux

La Communauté de Communes des Terres d'Auxois mène ainsi une opération de réhabilitation, rénovation et isolation de l'espace Gilbert Mathieu à Vitteaux, subventionnée par de la DSIL à hauteur de 375 000 €.

Ce gymnase, qui accueille les scolaires, les associations et les clubs sportifs de Vitteaux, sert également à l'accueil de manifestations dont le festival de musique du Printemps de l'Auxois et le salon des vignobles de France.

Le système de chauffage sera par exemple remplacé par une chaudière à granulés bois.

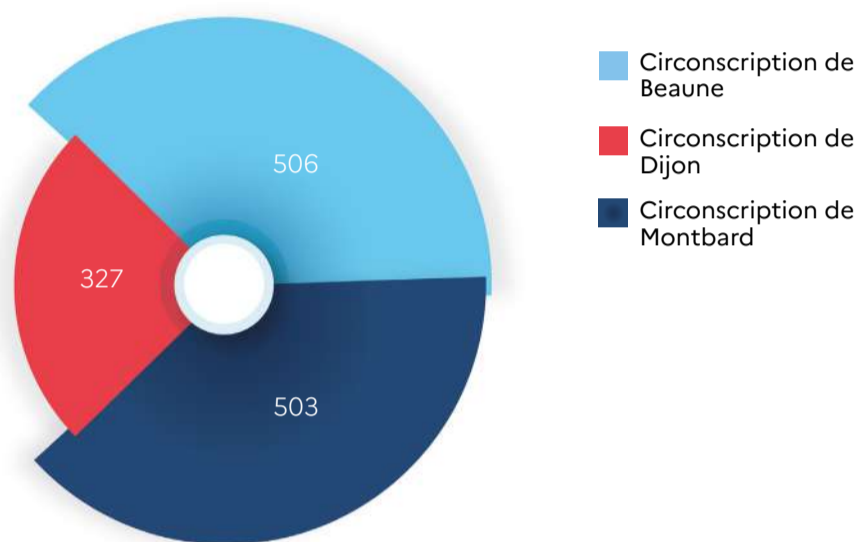
FOCUS

Réseau de proximité

de la Direction régionale des finances publiques

Avec la mise en place de son nouveau réseau de proximité (NRP), composé de services en nombre resserré et mieux dimensionnés, la DRFiP a développé son offre d'accueil de proximité, multicanale et adaptée aux besoins de chaque catégorie d'utilisateurs : accueil physique, téléphonique, visio ou encore par e-contacts (mèl).

1 336 usagers reçus dans les 21 accueils de proximité par circonscription



Les permanences assurées par les agents des Finances publiques au sein d'espaces publics (France services, mairies ou autres lieux), notamment durant les périodes d'échéance fiscale (campagne déclarative et campagne des avis), sont particulièrement appréciées par les élus et les administrés.



Usagers satisfaits

Particuliers et professionnels satisfaits à l'issue de leur rendez-vous dans un service des Finances publiques de Côte-d'Or



Collectivités locales satisfaites

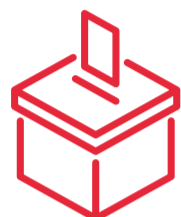
Dans une enquête menée auprès des élus mesurant l'indice de satisfaction concernant les prestations délivrées par les conseillers aux décideurs locaux.

2022, une année électorale

Mobilisation des services de l'État

L'année 2022 a été marquée par l'organisation de deux scrutins majeurs pour la vie démocratique de notre pays : **l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et les élections législatives des 12 et 19 juin.**

Les services de la préfecture ont été fortement mobilisés pour garantir le bon déroulement des scrutins.



+ 6 000 nouveaux électeurs

côte-d'oriens inscrits en 2022

Pour les élections législatives, il y a eu 52 candidats contre 67 en 2017 pour 5 circonscriptions. 3 députés sortants ont été réélus.

Pour les deux scrutins, les opérations de mise sous pli et de distribution de la propagande électorale aux 366 741 électeurs se sont bien déroulées.



366 741 enveloppes



Ainsi, pour le second tour des élections législatives, les opérations de mise sous pli ont été réalisées en régie et dans un délai très réduit par le bureau des élections avec l'appui et la mobilisation de plus de 260 volontaires (agents publics de l'État et des collectivités), qui ont procédé à la mise sous pli durant deux jours au Palais des Congrès.

La mobilisation inédite de l'ensemble des agents a permis de remettre l'ensemble des plis en temps voulu à la Poste pour la distribution et d'assurer ainsi le bon déroulement du scrutin.



260 volontaires

mobilisés pour la mise sous pli



La cité internationale de la gastronomie et du vin

inaugurée en mai 2022

La convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI), adoptée en 2003 a été ratifiée par 153 pays dont la France en 2006. Le repas gastronomique des Français a été inscrit sur la liste représentative du PCI en 2010. C'est dans ce contexte que Dijon a projeté d'ouvrir une Cité Internationale de la Gastronomie sur le site de l'ancien hôpital général et répondu à un appel à projet lancé début 2012 sous l'égide de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires.

Le 19 juin 2013, Dijon, aux côtés d'autres villes, cofondatrices du réseau des cités de la gastronomie, a été choisie pour incarner le savoir-faire et la culture française en matière culinaire et plus précisément devenir le pôle de référence pour la culture de la vigne et du vin.



4,5 M€ de crédits d'État

Outre l'accompagnement administratif et réglementaire du projet, l'État s'est engagé dès novembre 2015 en l'inscrivant comme l'un des trois axes du contrat de redynamisation du site de Défense de Dijon et son agglomération (CRSD) et a subventionné ainsi une partie du projet : 2M d'€ au titre du FNADT et 2 350 M d'€ de FRED auxquels la DRAC a ajouté 230 020€ soit un total de 4 570 020 € .

FOCUS

02 PROTÉGER LES POPULATIONS

Trafics de stupéfiants



Déstabilisation de points de revente



1 403 opérations

ont été conduites en 2022

L'équivalent de plus de 21,04 millions d'euros saisis en 2022

Sous l'autorité conjointe du préfet et du procureur de la République, la police nationale, la gendarmerie nationale, les douanes et l'administration pénitentiaire ont tout au long de l'année 2022 continué et renforcé leurs actions de lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants, déstabilisant les points de deal et harcelant les dealers.


1.9 tonnes
de cannabis


20.5 kilos
de cocaïne


49 kilos
d'héroïne


67 kilos
d'ecstasy


6
armes à feu


378
individus

2023 sera synonyme de poursuite de cette stratégie engagée visant l'assèchement pérenne des points de deal, ciblant chaque maillon de la chaîne du trafic depuis les

consommateurs avec l'application des amendes forfaitaires délictuelles, dont 421 ont été dressées en 2022, jusqu'aux trafiquants et bénéficiaires effectifs du produit des infractions.

Sécurité routière



237 accidents
33 tués

La mortalité (33 morts) est stable par rapport à 2021 mais en augmentation par rapport à 2019. Depuis 2020, on note une nette augmentation du nombre d'accidents et de blessés. Sur les 10 dernières années, l'année 2022 est la 3^e plus mauvaise en nombre d'accidents et la 4^e pour les victimes (tués et blessés).

Plan départemental d'actions
de sécurité routière



53 actions
de prévention

Les voitures-radars

Le contrôle automatisé externalisé (voiture-radar) a été mis en place le 15 mars 2022 dans le département.

Au total, 23 voitures-radars sont déployées sur les routes de Bourgogne-Franche-Comté. Compte tenu des itinéraires et plages de contrôles retenus, environ 3 d'entre elles sont en moyenne présentes en permanence dans le département.

Gestion de multiples crises

Les services de l'Etat en Côte-d'Or ont géré plusieurs crises en 2022 de nature et de cinétique différentes.



L'accueil des déplacés ukrainiens, la Côte-d'Or hub régional

En tant que département identifié comme hub régional, les services de l'État en Côte-d'Or ont eu à coordonner l'accueil et l'hébergement de 1384 déplacés ukrainiens.

Les enjeux de cet accueil ont été multiples :

- l'accueil d'urgence dont la couverture des besoins matériels et sanitaires ;
- L'identification des accueils collectifs temporaires d'urgence puis des hébergements pérennes adaptés à la typologie des familles présentes ;
- l'instruction du titre de séjour (autorisation provisoire de séjour au titre de la protection temporaire) ;
- la scolarisation des enfants
- la garantie de l'accès aux soins.

Les services de la préfecture ont ainsi coordonné l'accueil d'urgence des déplacés ukrainiens dans deux gymnases mis à disposition par la Ville de Dijon avec le soutien de plusieurs partenaires: associations de sécurité civile (Croix-Rouge et ADPC), SAMU (cellule d'urgence médico-psychologique CUMP), des vétérinaires et une quarantaine d'interprètes bénévoles.

Grâce à l'engagement de l'État, de ses partenaires institutionnels et associatifs (ADEFO, Coallia, ADOMA) mais aussi du soutien apporté par les collectivités locales, près de 930 personnes ont été hébergées dont 52 % dans des dispositifs État.

L'ARS a mobilisé de nombreuses structures pour assurer des consultations ou pour une prise en charge en santé mentale : la cellule d'urgence médico-psychologique, la permanence d'accès aux soins de santé du CHUD (personnes démunies) les CLAT (dépistage tuberculose) les services de PMI (enfants de moins de 6 ans), les centres de vaccination, et l'offre de santé de droit commun.

FOCUS

Les inondations en juin

Face aux épisodes d'orages et de grêle qui se sont abattus sur le secteur de Liernais, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin du 20 au 23 juin 2022, de nombreux dégâts matériels (inondations d'habitations, dégâts sur les toitures des habitations et les véhicules) ont été à déplorer nécessitant très rapidement une coordination par le préfet des opérations de secours, en lien avec les maires.



Le centre opérationnel départemental (COD) a été armé afin de diriger et coordonner les différents acteurs sur le terrain (pompiers, gendarmes, forces armées, associations de sécurité civile...) dans l'objectif de garantir la sécurité des populations (travaux d'assèchement et de pose de bâches sur les maisons, aide aux sinistrés obligés pour certains d'évacuer leur domicile...) et de la remise en état des équipements (rétablissement de l'électricité et des voies de circulation).

La crise des carburants à l'automne

En raison d'un conflit social touchant les raffineries et dépôts pétroliers et d'un niveau de consommation en carburants élevé dès le mois de septembre, de nombreuses stations-services étaient en rupture partielle ou totale de carburants.

Grâce à un suivi fin et quotidien de la situation en lien avec l'ensemble des opérateurs de la filière, le préfet a pris des mesures permettant notamment aux services de secours d'être prioritaires dans l'alimentation en carburants.

Les violences conjugales

Protocole de prévention et de lutte contre les violences conjugales



27 partenaires
en Côte-d'Or

Parmi les signataires du protocole pour la période 2022 – 2024, on compte l'État, la Justice, plusieurs collectivités territoriales, des organismes sociaux et établissements publics, des personnes qualifiées et des associations.

Le protocole facilite la mise en place d'actions coordonnées :

- convention éviction et prise en charge de l'auteur de violences conjugales et VIF, convention prise de plainte à l'hôpital pour les victimes de violences,

- En 2022, 118 professionnels 219 gendarmes formés en lien avec la maison de protection des familles , 700 élèves gendarmes formés par solidarité femmes 21,
- expérimentation d'un projet de prise en charge du transport des victimes rencontrant des difficultés de mobilité pour se rendre vers des hébergements, des associations, le CHU ou le tribunal judiciaire.



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Visite du Président de la République

Au cours de cette visite, le 25 novembre 2022, le Président de la République a annoncé l'expérimentation dans 5 départements, dont la Côte-d'Or, d'un nouveau dispositif dédié à l'accompagnement renforcé des victimes : « le Pack nouveau départ ». L'enjeu du pack est d'apporter une réponse coordonnée, rapide et individualisée aux besoins des victimes de violences conjugales. Cela permettra de lever un maximum d'obstacles à leur départ et de faciliter la séparation du conjoint violent.

FOCUS

En Côte-d'Or



1 000 procédures en violences conjugales au tribunal judiciaire de Dijon



35 téléphones grave danger (TGD)



260 victimes hébergées

Protéger les consommateurs

En luttant contre les impayés de pensions alimentaires

En moyenne 30% des familles en France sont victimes d'impayés de pensions alimentaires.

Mise en place le 1er janvier 2017, l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa) permet de lutter contre ces impayés.

Sa gestion est assurée de façon mutualisée et c'est la CAF 71 qui traite à ce titre les dossiers de Côte-d'Or.

Quelques données chiffrées de 2022 concernant ce traitement mutualisé :

- Délai de traitement : 92.4 % de dossiers traités en moins de 15 jours ouvrés
- Délai de démarche : 72.7 % traités en moins de 15 jours
- Taux de recouvrement : 74.3 %

En contrôlant la bonne application des mesures sanitaires

Dans le cadre de la contamination sanitaire liée à la consommation de pizzas Buitoni entre le 10 janvier et le 16 mars 2022, la direction départementale de la protection des populations a réalisé par prévention un nombre significatif de contrôles afin de vérifier le bon retrait à la vente de ces pizzas :



150 contrôles

d'établissements immédiatement après la diffusion de l'alerte

Elle est également intervenue suite à une épidémie de **salmonellose** nécessitant le retrait de la vente de certains produits de la marque Ferrero en avril 2022 : 177 établissements ont été contrôlés en 48h s'agissant de produits de grande consommation.

En vérifiant le respect des mesures de maîtrise du prix des carburants

Un arrêté ministériel du 12 décembre 2006 modifié rend obligatoire la déclaration des prix pratiqués pour tout gérant de point de vente de carburants ayant vendu au moins 500 m³ des carburants SP95, gazole, E85, GPLC, SP95-E10, SP98.



Afin de garantir la bonne application à la pompe des baisses de prix des carburants décidées par le gouvernement, la DDPP a réalisé 136 interventions dans le département qui ont permis de constater la bonne mise en oeuvre du dispositif au profit de l'automobiliste faisant son plein de carburant dans le département.

03 GÉRER LES CRISES SANITAIRES

Outre la gestion de l'épidémie de COVID19 qui s'est poursuivie en 2022, engendrant une mise sous tension du système de santé, tant au niveau du secteur sanitaire et médico-social que de la ville, l'Agence régionale de Santé a également géré en mai 2022 l'alerte sanitaire d'infections autochtones au Monkeypox.

COVID-19 une vaccination

proche des populations



424 769 primo-vaccinations
soit 80% de la population

338 222 rappels

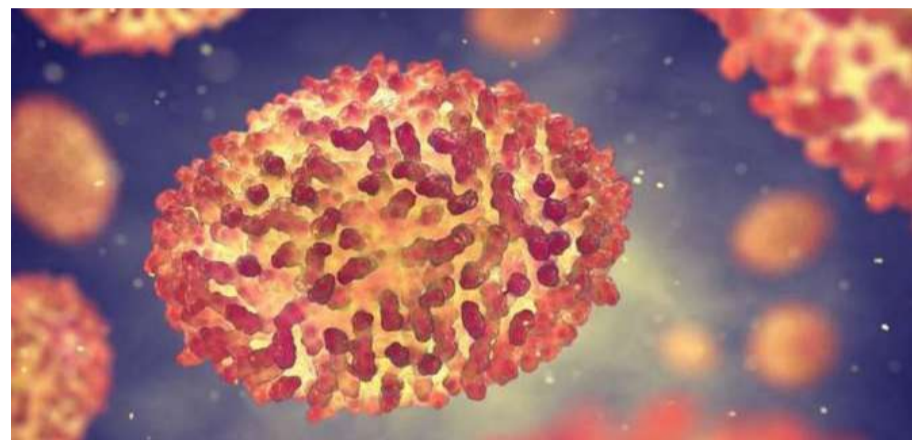
La campagne de vaccination a débuté le 27 décembre 2020 pour les résidents en EHPAD puis s'est élargie à la population générale courant 2021.

La très forte circulation virale s'est poursuivie en 2022, notamment liée à l'hyper-contagiosité du variant omicron. Une campagne de deuxième rappel a été mise en place avec un fort engagement des professionnels de santé de ville.

L'ARS a ainsi encouragé à se faire vacciner sans délai toute la population éligible au rappel via une campagne de communication ad hoc.



Afin de limiter la propagation du virus, le dépistage en population générale a bien entendu été maintenu et encouragé. En 2022, 30% de la population totale s'est fait dépister.



MONKEYPOX

mise en œuvre de la vaccination et diffusion d'information

Face à la diffusion du virus Monkeypox (variole du singe), la Haute Autorité de Santé, saisie par la Direction générale de la Santé a recommandé qu'une vaccination préventive soit proposée aux groupes les plus exposés au virus.

L'ARS a donc mené diverses actions :

- actions d'information et de prévention, notamment sur le campus universitaire
- diffusion d'information sur la plateforme téléphonique d'information afin de répondre aux questions du public « Monkeypox Info service » accessible 7j/7 au 0801 90 80 69.
- mobilisation du CeGIDD (Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine) :



682 vaccinations

ont été faites en 2022 avec un délai d'attente ne dépassant pas 7 jours pour la prise de rdv.

FOCUS

04

SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Proche du plein emploi

en Côte-d'Or

Le département connaît une situation de quasi plein emploi, avec un taux de chômage de 5,8%.



40 836 offres

d'emploi sur 12 mois en Côte-d'Or
+21 % par rapport à la même période en 2021

Le poids des offres d'emploi occasionnel est plus important dans le département qu'au niveau régional avec 11 % contre 5 %. 59 % des offres proposent un emploi durable et 30 % un emploi temporaire.

Le taux de chômage en Côte-d'Or (5,8 %) est inférieur à celui de la région et en diminution de 0,2 point sur un an.

France 2030

54 MILLIARDS €

pour répondre aux grands défis actuels



Dans la lignée de France Relance, le plan doté de 54 milliards d'€ traduit une double-ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain.

De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Catégories des demandeurs d'emploi

En 2022, le nombre de demandeurs d'emploi pour l'ensemble des catégories a fortement baissé :

- Fin décembre 2022, la Côte-d'Or comptait 18 301 demandeurs d'emploi en catégorie A. Leur nombre est en baisse de 5 % sur un an (soit 894 individus en moins), comme en Bourgogne-Franche-Comté. Cette tendance est plus marquée pour les femmes, les seniors et les jeunes de moins de 25 ans.
- Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ont reculé dans la même proportion.

FOCUS



Innovation



41.5 MILLIONS €

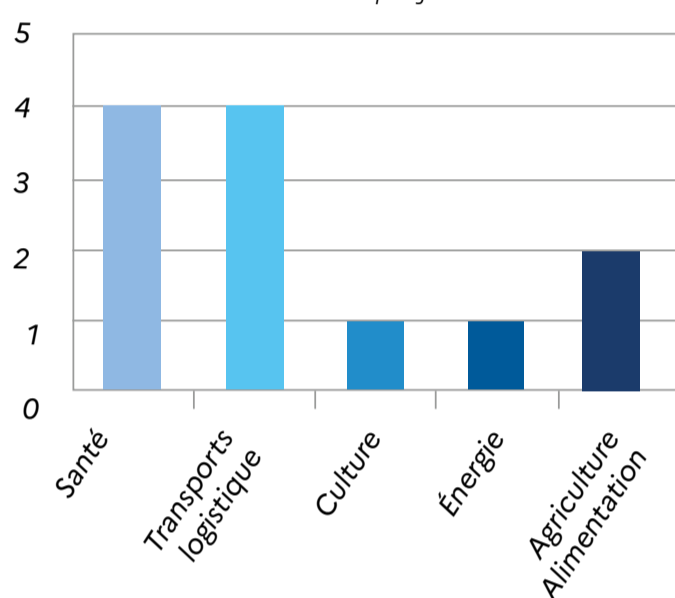
de contribution de la région Bourgogne-Franche-Comté

Pour renforcer l'ancrage territorial du plan, des régions se sont associées à l'Etat pour un volet régionalisé de France 2030, parmi lesquels **la région Bourgogne-Franche-Comté qui contribue à hauteur de 41,5 millions €** pour détecter et accompagner, avec les services et leurs partenaires, notamment les opérateurs Bpifrance et la Banque des Territoires, des projets innovants afin de faire naître des grands champions français capables d'essaimer par-delà les frontières nationales.

Le dispositif en Côte-d'Or :

Volet entreprise: le montant de subvention alloué aux différents projets est de 6,1 M€ (hors plan de relance)

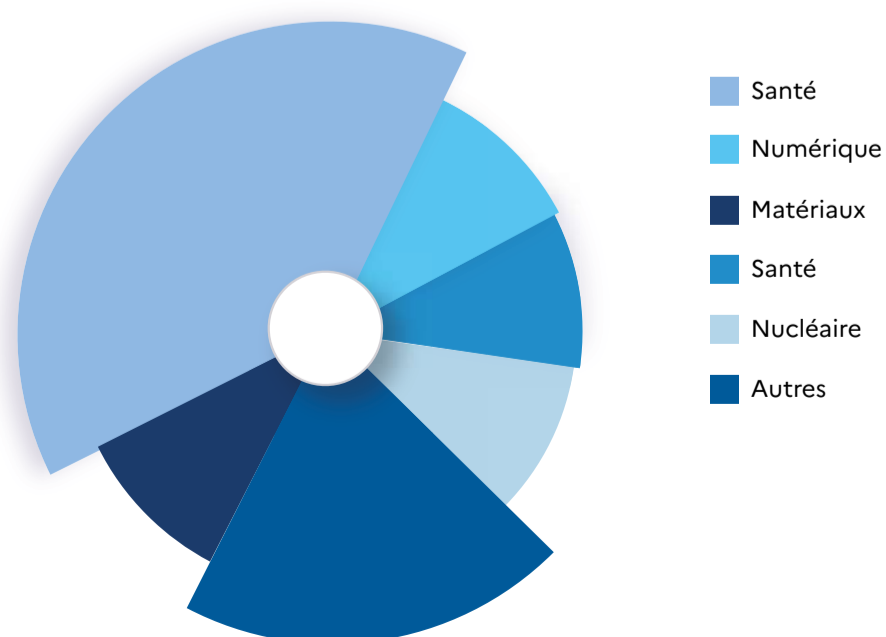
Répartition des lauréats par secteur d'activité (volet national)
nombre de projets



Volet formation: ce sont 7 630 096 € qui viennent soutenir les projets côte-d'oriens.



Volet enseignement supérieur et recherche: répartition par secteur des crédits venant soutenir les projets côte-d'oriens.



Les métiers en tension

Les acteurs de l'emploi et de l'insertion sont mobilisés pour réduire les tensions de recrutement.

Aider une entreprise de maroquinerie de Haute Côte-d'Or à recruter

Dans le bassin d'emploi de la Haute-Côte-d'Or, les tensions de recrutement sur de nombreux métiers perdurent en raison notamment de la décroissance démographique et de la mobilité sortante des actifs et des jeunes formés.

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) se mobilise et accompagne les entreprises en difficulté. Ce fut par exemple le cas en 2022 avec une entreprise locale de maroquinerie faisant face à des tensions de recrutement.



Plusieurs actions ont été mises en place :

- organisation de trois forums par Pôle emploi au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la métropole dijonnaise en présence de l'entreprise et d'un bailleur,
- organisation sur une journée d'une visite de la ville et présentation des services et de l'entreprise avec passage des tests d'habileté manuelle pour 11 demandeurs d'emploi,
- mobilisation de la collectivité pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes volontaires à la mobilité résidentielle et professionnelle (logement, scolarité, garde d'enfants, mobilité, formations nécessaires).

Résultat :



5 recrutements

Favoriser les Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)

Une autre action a été organisée destinée à développer des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

L'efficacité des GEIQ est démontrée chaque année :



Taux de réussite
à la formation et de taux de sorties
sur l'emploi durable

En lien avec la DREETS, une étude de faisabilité a été financée en vue de la création d'un GEIQ Services à la personne dans les structures commerciales affiliées à la Fédésap (Fédération nationale des services à la personne) de Côte-d'Or et de l'Yonne. Elle s'est concrétisée par la création fin mars 2023 d'un GE Services à la personne basé à Dijon, dans les locaux de l'entreprise Bien être et Vie, et est en phase de labellisation.

Avec un site de formation sur chacun des 2 départements, il vise à recruter en année pleine 43 personnes en alternance.

L'apprentissage en Côte-d'Or

en progression constante



6 436 contrats
signés en Côte-d'Or



dont 251 contrats
signés dans le secteur public

Pour rappel en 2021, 5767 contrats avaient été conclus. Cette dynamique est tirée par les entreprises des secteurs d'activités en tension de recrutements qui travaillent sur leur attractivité et leur image auprès des jeunes.

Dans le trio de tête, on retrouve :



Traditionnellement orienté vers les publics fragiles peu ou pas qualifiés, l'apprentissage s'est largement développé auprès des jeunes dans les niveaux post bac. Ainsi en Côte-d'Or, 25,5 % des contrats ont concerné des diplômés de niveau 3 (dont CAP), 24,2 % de niveau 5 (dont BAC +2), 18,7 % de niveau 6 (dont licence), 15,8 % de niveau 7 (dont master) et 15,7 % de niveau 4 (dont BAC).

Le Contrat d'Engagement Jeune

Le CEJ propose un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil de chaque jeune. Il a pour objet de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.



2 081 jeunes

accompagnés par les missions locales
ou Pôle emploi

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

- Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

FOCUS

Les « prépa apprentissage »

En 2022, les employeurs ont bénéficié d'une aide exceptionnelle pour le recrutement et l'État finance aussi des « prépa apprentissage » pour permettre aux jeunes de sécuriser davantage leur parcours en testant des métiers, en rencontrant des entreprises et de renforcer leurs connaissances et savoirs fondamentaux essentiels tout au long de la vie professionnelle.

En 2022, en Côte-d'Or, sept porteurs de projet ont accompagné 98 jeunes.

FOCUS



Le gouvernement poursuit ses efforts pour développer davantage encore l'apprentissage et atteindre l'objectif d'un million de contrats en 2027.

L'insertion par l'emploi

L'insertion par l'activité économique

Le développement de l'IAE soutenu par le Fonds de développement de l'inclusion est inscrit dans les orientations stratégiques de l'État et du Conseil départemental.

Les actions menées et projets financés ont permis :

- d'améliorer considérablement la couverture territoriale de l'IAE notamment sur les territoires déficitaires en matière d'offre d'insertion (cantons de Châtillon-sur-Seine, Beaune, Chenôve, Auxonne, Brazey-en-Plaine) et très peu (pas) couverts en chantiers d'insertion (ACI - Auxois-Morvan)
- d'apporter des solutions plus favorables au développement de l'emploi féminin, notamment en direction des femmes réfugiées
- de répondre aux besoins non satisfaits sur les territoires, notamment sur les filières en tension telles que la viticulture, et s'inscrire dans le cadre des priorités de France Relance (filière alimentaire, Grand âge et autonomie, mobilité solidaire...)



En plus de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité, les structures de l'IAE ont également contribué à répondre aux demandes de recrutement des entreprises.



+23%

des volumes de sorties sur l'emploi en fin de parcours d'insertion

Plus de 2 personnes sur 3 sorties d'un parcours IAE ont retrouvé un emploi ou se sont engagées dans un parcours de formation. 1 personne sur 3 est quant à elle sortie directement

sur un CDI ou un CDD de longue durée.

Les sorties sur l'emploi sont essentiellement portées sur les secteurs du BTP et de l'industrie, ainsi que sur les autres secteurs en tension.

Les contrats aidés

Parcours Emploi Compétences (PEC)



491 parcours

soit un taux de réalisation de 86,3% de l'objectif

Près de 9 contrats sur 10 ont été prescrits par Pôle emploi, et 10,5% par les Missions locales.



Contrat Initiative Emploi (CIE) Jeunes



413 parcours

soit un taux de réalisation de 97,6 % de l'objectif

Pôle emploi concentre la majeure partie des prescriptions, avec un taux d'atteinte supérieur à 100%.

05 FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rénovation énergétique des bâtiments de l'État

Plusieurs projets immobiliers ont été initiés afin d'inscrire l'action de l'État dans une démarche de rénovation énergétique de son patrimoine immobilier.

Parmi eux figure la rénovation thermique des Cités Porte-neuve et Dampierre à Dijon.

Grâce à une densification des espaces de travail, ces rénovations permettront d'optimiser les emprises immobilières de l'État, et par conséquent de réduire les dépenses énergétiques des bâtiments



Rénovation thermique de la cité administrative Porte-neuve à Dijon

Ce projet de rénovation thermique mobilise un budget de 3 113 000 €, et s'inscrit dans une démarche éco-responsable, au moyen de matériaux biosourcés.

Les grandes composantes du projet sont : une isolation par l'extérieur des bâtiments, la mise en place de brises-soleil, l'installation d'une VMC performante ainsi que l'isolation performante des toitures et des planchers.

Ces actions limiteront l'inconfort estival tout en limitant les coûts liés au chauffage l'hiver.

La mise en service du bâtiment est fixée à fin 2023.

FOCUS

Rénovation de la cité Dampierre à Dijon



+4 MILLIONS €

La rénovation de la cité Dampierre à Dijon a été créditée d'un budget de 4 096 000 € pour améliorer les performances énergétiques et environnementales de la cité et assurer une densification des espaces de travail avec l'accueil de nouveaux services : isolation des combles, raccordement au réseau de chaleur, mise en place d'une VMC performante et optimisation de l'éclairage. Les travaux seront terminés fin décembre 2024.

Protection des ressources en eau

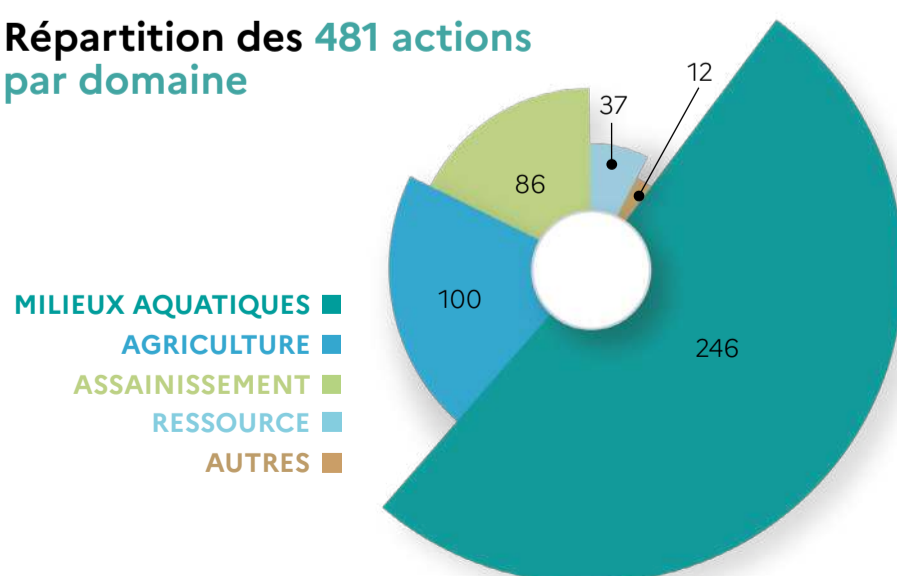


481 actions

pour reconquérir le bon état des eaux

Ce plan ambitieux a été mis en place par les services de l'État, coordonnés par la DDT au sein de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), pour reconquérir le bon état des eaux du point de vue de la quantité, de la qualité et de la biodiversité.

Répartition des 481 actions par domaine



Plus de cent maîtres d'ouvrage sont mobilisés. Ainsi, les syndicats de rivières, les collectivités et syndicats compétents en eau potable et en assainissement s'engagent sur la période 2022-2027 avec l'appui financier massif des trois agences de l'eau pour conduire des actions de renaturation des rivières, de rétablissement de la continuité écologique, de restauration de zones humides et de préservation des captages d'eau potable.



Dans le contexte de changement climatique (sécheresse, augmentation des températures), les services de l'État ont conduit une large concertation avec tous les usagers de l'eau, collectivités, industriels, agriculteurs, grand public, pour actualiser le cadre de gestion de la sécheresse.

Cette démarche permet de garantir les usages prioritaires de l'eau quand le niveau des ressources est très faible. Elle a été menée à l'échelle du département de la Côte-d'Or ainsi que sur l'axe Saône, de sa source dans les Vosges à sa confluence avec le Rhône dans le département éponyme.

Développer la filière hydrogène

Le département de la Côte-d'Or se tourne vers l'hydrogène avec un fort engagement de Dijon Métropole.

Station à hydrogène pour les transports publics du territoire

La métropole dijonnaise a décidé de réduire ses émissions de CO2 grâce à un projet concernant les transports publics du territoire. L'objectif, d'ici 2030, est d'exploiter 44 camions benne à ordures ménagères et 180 bus.

Cet objectif se décline en 2 temps :

1 - Construction d'une première station de production et de distribution d'hydrogène dans le nord de Dijon qui ravitaillera les camions benne à ordures ménagères et aura une capacité de production quotidienne de 440 kg d'hydrogène.

2 - Construction d'une seconde station de production et de distribution d'hydrogène dans le sud de Dijon. D'une capacité de production de 880 kg, cette station servira au ravitaillement des bus de l'agglomération.

12.3M€ de l'ADEME
pour un investissement fin 2022
de 43.5 M€

FOCUS

Développer les énergies renouvelables

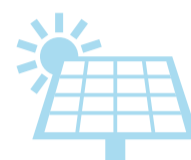
Le gouvernement a fixé comme priorité l'accélération du développement des énergies renouvelables et du mix énergétique, dans le contexte actuel de changement climatique et de tensions sur l'approvisionnement en énergies fossiles.

La Côte-d'Or est l'un des départements de la région particulièrement concerné par le développement des installations de production d'électricité renouvelable les plus puissantes (éolien et centrale photovoltaïque au sol).



4 projets

éoliens présentés au pôle compétence énergies renouvelables



15 projets

de centrales photovoltaïques au sol présentés



23 demandes de **permis de construire** pour des centrales photovoltaïques au sol (venant compléter les 8 déjà raccordées et les 11 autorisées).

Fonds Mobilité Active

5^e appel à projet

Cet appel à projets vise à accélérer la création d'itinéraires sécurisés pour les cyclistes, avec une dotation nationale de 50M€ augmentée de 100M€ par le plan France relance.

Dans le département, six collectivités se sont mobilisées avec sept candidatures. A l'issue de l'instruction pilotée par l'État - DREAL avec l'aide de ses partenaires (Région, Banque de Territoires, CEREMA, ADEME et DDT), cinq de ces projets ont été financés. Ces projets permettront de mettre en service plus de 12 km d'aménagements sécurisés et une passerelle, pour une aide de 1,1 M€ sur un coût de travaux de 3,3 M€.

1.1 M€ d'aide

sur un coût de travaux de 3,3 M€



Un sixième appel à projets en 2023 a permis de recueillir trois nouvelles candidatures. L'instruction est en cours, les lauréats seront connus au cours de l'automne.

La loi climat et résilience

La loi climat et résilience de 2021 a fixé des objectifs chiffrés de réduction de la consommation foncière dès 2031 pour arriver au « zéro artificialisation nette » en 2050.

Environ **200 hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers sont consommés annuellement en Côte-d'Or**. Cette artificialisation des sols a des conséquences écologiques (perte de biodiversité, risque de ruissellement, limitation du stockage du carbone) et socio-économiques (perte de foncier agricole, augmentation des déplacements,...).



La mise en place de cette politique de sobriété s'appuie sur la planification urbaine avec en premier lieu la révision en cours du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) par la Région Bourgogne-Franche-Comté suivie d'ici 2026 par l'évolution des documents d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale (SCOT) puis plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et plan local d'urbanisme (PLU).

Les services de l'État accompagnent les collectivités dans cette trajectoire vertueuse pour impulser la couverture du territoire par des PLU intercommunaux.



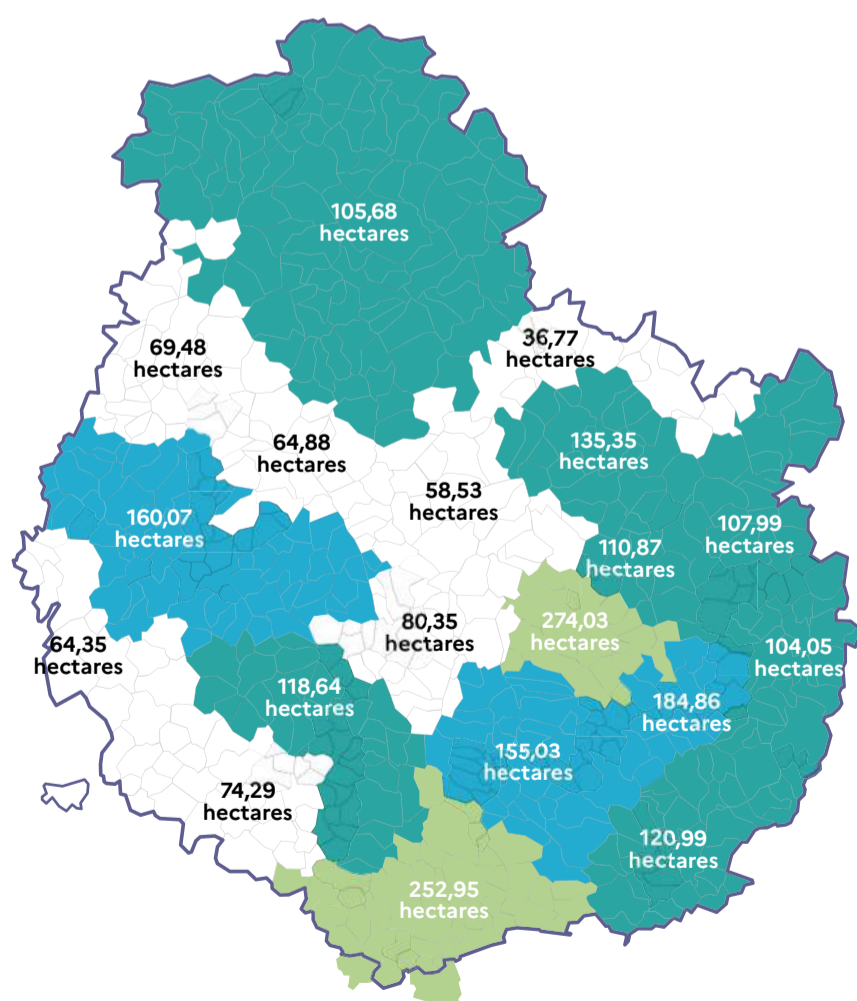
3 projets lauréats



540 000 €

de subvention

Surface d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés en 2011-2021 en Côte-d'Or



Consommation d'espace par EPCI (en hectares)

0 - 100 □ 100 - 150 ■ 150 - 200 ■ 200 - 300 ■

Le démarrage du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine, premier PLUi rural de Côte-d'Or, est à saluer.

D'autres dispositifs contribuent aussi à une politique de sobriété : les projets de revitalisation urbaine Opération de revitalisation de territoire (ORT) et Petites villes de demain (PVD) et le fonds friches qui vise à reconstruire la ville et améliorer son attractivité.

06

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

France services

au plus près des citoyens

En 2022, 10 France Services ont été labellisées en Côte-d'Or dont l'une d'elles co-portée par l'État et la MSA ouverte en janvier 2022 à la sous-préfecture de Montbard, la MSA assurant une itinérance originale (grâce à un véhicule dédié) dans des communes du Châtillonnais et du Montbarfois.



24 France services

en 2022, en Côte-d'Or



Ces structures permettent aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien en un lieu unique à proximité de leur domicile.

L'objectif-cible de 21 a donc été dépassé et une extension du réseau pourrait intervenir en 2023.



Réseau local

« France Services Côte-d'Or »

Le président du Conseil départemental a souhaité un engagement de ses services dans le réseau, notamment sur le champ social et celui de l'inclusion numérique.

Cette proposition validée en commission permanente du CD21 en septembre 2022 s'est traduite par la signature de conventions des France Services pour créer le réseau local « France Services Côte-d'Or ».

L'engagement des jeunes

Le service civique

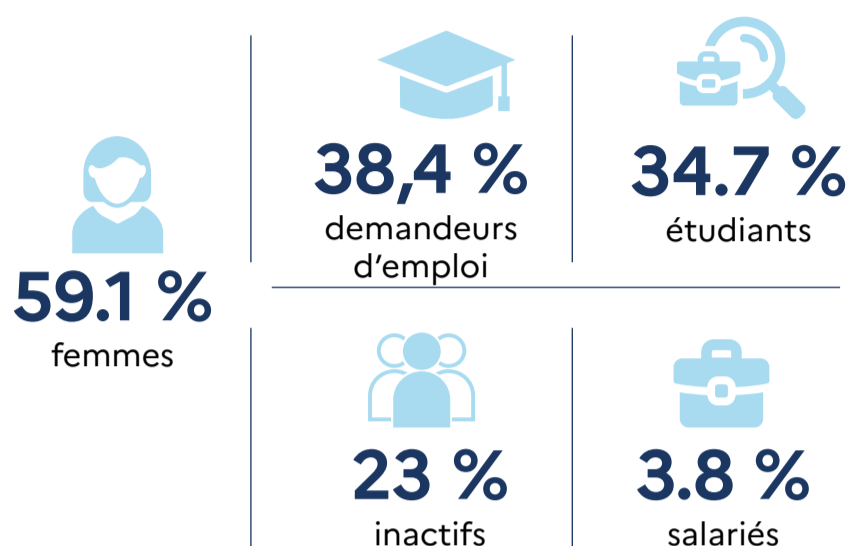


709 jeunes

ont été en mission de service civique en 2022



709 jeunes ont été en mission de service civique en 2022 dont 171 sur les 322 postes agréés par la DSDEN de la Côte-d'Or :



Le service national universel

Afin de garantir le développement et la montée en puissance du SNU, le séjour de cohésion est passé de un séjour en 2021 à deux séjours en 2022. Un travail a également été mené pour accompagner les volontaires dans leur parcours d'engagement pour la recherche de leur mission d'intérêt général, phase 2, puis 3 du SNU.



378 volontaires

inscrits en Côte-d'Or en 2022



Les séjours de cohésion



Deux séjours ayant permis d'accueillir 263 jeunes ont été ouverts dans le département en juin et juillet 2022 au lycée des Marcs d'Or :

- Séjour de juin : 129 volontaires accueillis (50 jeunes d'Île-de-France - Paris et Val-de-Marne, 30 du Territoire de Belfort, 48 du Doubs et 1 de Côte-d'Or).

- Séjour de juillet : 134 volontaires accueillis (64 du Doubs, 39 du Val de Marne, 25 de la Seine-Saint-Denis, 1 du Jura et 5 de la Côte-d'Or).

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur du pacte républicain.



des entreprises

sont couvertes par un accord ou un plan d'action sur l'égalité professionnelle.

En 2022, les agents de contrôle de l'inspection du travail ont continué leurs relances, mises en demeure et contrôles sur ce sujet afin de continuer à améliorer ce taux de couverture qui était de 25,4 % au début de l'année 2021.

L'index de l'égalité professionnelle est un outil complémentaire et nécessaire pour lutter contre les inégalités non justifiées. Il permet de calculer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et incite les entreprises à corriger la situation lorsque cet écart est injustifié.

La lutte contre la pauvreté

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'appuie depuis 2019, sur la contractualisation et un financement à parité entre l'État et les collectivités, Conseil départemental et métropole dijonnaise.

Contrat conclu avec le Conseil départemental

1.75M€

pour des actions en faveur de l'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Le contrat conclu en 2020 avec la Métropole dijonnaise a été poursuivi (498 000 € en 2022) et les actions métropolitaines ont visé l'accès au logement, aux droits et le renforcement des compétences des professionnels.

Une politique de la ville

D'importantes avancées en matière de rénovation urbaine

L'année 2022 a permis l'aboutissement de plusieurs projets emblématiques du nouveau programme de rénovation urbaine en cours sur les quartiers du Mail à Chenôve et de Fontaine d'Ouche à Dijon.



Nouveau gymnase du Mail à Chenôve

Cet équipement, pouvant accueillir à la fois toutes les pratiques sportives du quartier mais aussi de niveau national, constitue un élément structurant à l'échelle de la ville et même au-delà en tant qu'équipement national référence pour la préparation des JO de Paris 2024.

Le gymnase, de part ses caractéristiques, répond également à l'objectif de réduction de la consommation énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

FOCUS



Réhabilitation

à Dijon des groupes scolaires Buffon, Colette et Anjou

815 000 €
de l'ANRU

Cette réhabilitation permet d'offrir un environnement de travail rénové et sobre en énergie aux enseignants et aux élèves du quartier. Ce projet aura aussi permis d'engager la transition énergétique au sein de la Fontaine d'Ouche en dotant les bâtiments scolaires de panneaux photovoltaïques : l'énergie produite étant ensuite consommée par les bâtiments à proximité.

Quartiers d'Été et Quartiers automne/hiver

L'ÉDITION « QUARTIERS D'ÉTÉ 2022 »

portait sur trois priorités transversales : les rencontres et activités inter-quartiers, les activités en soirée et les week-ends, les activités d'une part mixtes, intergénérationnelles et, d'autre part, dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles.

Trois maisons d'éducation populaire (Dijon-Fontaine d'Ouche, Dijon-Grésilles, Chenôve) installées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont répondu à l'appel à projet ainsi que les collectivités de Dijon, Longvic et Talant. Des activités artistiques, culturelles et sportives ont été proposées, comme par exemple un projet porté par le Rugby Club Dijon Bourgogne visant à promouvoir la pratique du rugby féminin auprès des femmes des quartiers prioritaires.

Plusieurs séjours pour les jeunes ou leurs familles ont également été proposés.



15 actions

100 000 € d'aides de l'État

Ce sont près de 10 000 habitants des quartiers prioritaires qui ont bénéficié de cette opération.

L'ÉDITION « QUARTIERS AUTOMNE/HIVER 2022 »

a eu quant à elle pour ambition d'initier l'organisation de séjours ou des animations en « bas d'immeuble » en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville de la Métropole dijonnaise, sur diverses thématiques : continuité éducative, sport, ouverture culturelle, insertion professionnelle, prévention de la délinquance, soutien à la parentalité.



7 actions

ont été soutenues par l'État pour un montant de 50 000 €

Différentes structures (7) ont répondu à l'appel à projet. Ainsi, des femmes habitantes du quartier des Grésilles ont elles-mêmes organisé un séjour en yourte, elles ont ainsi mené un projet fédérateur et formateur et ont gagné en autonomie. Une autre action, le Noël du cœur (Longvic) a permis de collecter de nombreux jouets usagés qui une fois remis en l'état ont été distribués aux enfants longviciens (300 bénéficiaires).

Soutenir la réussite éducative

LES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVES

permettent un suivi individualisé de l'enfant en difficulté en association étroite avec la famille. Le suivi des enfants est assuré par les référents de parcours employés par les collectivités (CCAS).



800 jeunes

ont bénéficié de ce programme pour 500 000 € versés par l'État auxquels s'ajoutent les crédits communaux

LES CITÉS ÉDUCATIVES

permettent d'élaborer une stratégie éducative locale ambitieuse et de bâtir un écosystème d'acteurs qui peuvent contrer les logiques de ségrégation et de décrochage. Les objectifs principaux sont de conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et élargir le champ des possibles.



Projet d'éducation à l'environnement et au développement durable

Porté par la fédération Léo Lagrange en direction des enfants, l'objectif de l'action était d'encourager l'implication des enfants et des familles à adopter de nouvelles habitudes de vie éco-responsables permettant de réduire et d'éviter l'émission de gaz à effet de serre. Des thèmes comme le changement climatique, la consommation, l'énergie, les transports, les matières résiduelles/déchets ont été abordés.

4 classes d'école de Chenôve ont participé : 2 classes de CM1/CM2 de l'école Bourdenières, 1 classe de CM1/CM2 de l'école les Violettes et 1 classe de l'école Grands Crus.

FOCUS

Prévenir la délinquance

Le service de « Bataillon de la Prévention », ciblé sur le Quartier de Reconquête Républicaine des Grésilles et du Mail, s'inscrit dans un service de prévention spécialisé mis en place par la Métropole de Dijon et a pour objectif de lutter contre les processus de ruptures familiales, sociales,

scolaires et citoyennes accélératrices d'un glissement vers la déviance et/ou le désœuvrement.

C'est l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole qui porte ce service et le recrutement de l'ensemble de l'effectif s'est finalisé début 2022.

Les éducateurs retenus se sont déployés en s'adossant aux structures de quartiers et aux établissements scolaires et partagent leur temps entre présence sur l'espace public et dans les structures au contact du public cible et accompagnements éducatifs individualisés.

En complément de l'intervention des éducateurs de rue, des médiateurs en contrat d'adulte-relais, **4 médiateurs « jeunesse » et 2 médiateurs « scolaires », viennent compléter les moyens du dispositif.**

L'hébergement des publics les plus fragiles

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a notamment en charge, parmi ses missions de cohésion sociale, l'accès à l'hébergement et au logement des personnes en situation d'exclusion.

Afin de répondre aux situations d'urgence des personnes et par l'intermédiaire du SIAO-115, l'État finance **571 places d'hébergement d'urgence** tout au long de l'année et mobilise 58 places supplémentaires en période hivernale. Sur l'année 2022, cela correspond à **33 578 appels au 115 pour 31 418 demandes satisfaites.**



Sur ce parc d'hébergement d'urgence, 88 places sont dédiées aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Cela représente sur l'année, près de 300 personnes prises en charge avec une très grande proportion de femmes avec enfants.

07

SOUTENIR L'AGRICULTURE

L'enseignement agricole

Un engagement marqué par les enjeux stratégiques des filières et des territoires.

Tout au long de l'année 2022, en partenariat avec les services du Rectorat de la Région Académique, plusieurs rendez-vous ont été donnés aux jeunes en région (Autun, Lons Le Saunier, Besançon, Vesoul) pour découvrir la palette des métiers du secteur primaire et les formations qui y préparent.

C'est la campagne de communication « L'aventure du vivant » qui a pour but de contribuer au renouvellement des générations.



Par ailleurs, l'appareil de formation reste en constante réflexion pour adapter l'offre de formation aux besoins du territoire et des professionnels, c'est plus particulièrement le rôle des Campus des Métiers et des Qualifications. Le **CMQ Agroéquipement porté par Vesoul AGROCAMPUS** a ainsi travaillé à un diagnostic des emplois et des compétences des métiers de l'agroéquipement, ou encore à des colorations de diplômes pour répondre aux attentes des concessionnaires et des constructeurs de machines agricoles.

Enfin, l'Agro Campus porté par l'Institut Agro, INRAE, la DRAAF (SRFD), la Chambre Régionale d'Agriculture aura contribué à la diffusion des résultats de la recherche en transition agroécologique par des rencontres entre jeunes et chercheurs sur la plateforme CASYS à Bretenière.

Les projets alimentaires de territoire

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) fédèrent les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des

dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé propres à un territoire. Ils permettent d'accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.



financés à hauteur de 1,5 M€ de crédits publics

Le plan « France Relance » a continué de soutenir en 2022 le développement des PAT avec une enveloppe de 80 millions d'euros, dont 4,47 millions d'euros pour la Bourgogne-Franche-Comté. En Côte-d'Or figurent 8 PAT reconnus, structurés en plusieurs axes avec des actions permettant :

- le soutien à la production et à la transformation de produits durables et de qualité ;
- l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective ;
- la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire

Boucherie-charcuterie laboratoire de découpe

En 2022, un complément de financement a été accordé au projet de création d'une boucherie-charcuterie-laboratoire de découpe, porté par un groupement de producteurs du pays beaunois, projet inscrit dans le PAT du Pays Beaunois.

200 375 €
de subvention



FOCUS

La tuberculose bovine

À l'issue de la campagne de prophylaxie 2021/2022, cinq foyers ont été détectés démontrant la diminution progressive de cette maladie animale grâce à l'action de mobilisation forte conduite par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) dans le département.



1.5 MILLION €

de moyens de surveillance et de police sanitaire

Cela a permis de renforcer le suivi sanitaire de la faune sauvage. La surveillance de l'environnement a été initiée en fédérant les moyens des éleveurs bovins, des chasseurs de gibier sauvage et en mobilisant les mairies et les syndicats des eaux en milieu rural.

La mise en œuvre de mesures de protection volontaire des troupeaux a été fortement encouragée dans le département en donnant les moyens techniques et financiers nécessaires au Groupement de Défense Sanitaire, émanation de la Chambre d'agriculture.



Les mesures suivantes s'appliquent donc depuis dans l'ensemble des communes de la Côte-d'Or :

- claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs ;
- interdiction des rassemblements d'oiseaux et de volailles et de la participation des oiseaux et volailles à des rassemblements organisés hors du département ;
- interdiction de transport et de lâcher de gibiers à plumes ;
- interdiction de l'utilisation d'appelants ;
- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux et non commerciaux d'oiseaux et de volailles ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Ces mesures de prévention ont pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences désastreuses pour les échanges et exportations d'animaux vivants et de viandes de volailles.

L'influenza aviaire

L'ensemble du département de la Côte-d'Or est en «risque élevé» depuis le 11 novembre 2022.

L'élévation du niveau de risque induit l'application de mesures fixées à la fois par l'arrêté du 16 mars 2016 et par celui du 8 février 2016 relatif à la biosécurité en élevage de volailles.

08

RENDRE COMPTE DE L'ACTION PUBLIQUE

Baromètre de l'action publique de l'action publique



Baromètre
des résultats
de l'action publique

Depuis 2021, le baromètre de l'action publique rend compte aux Français de l'État d'avancement et des résultats concrets d'une quarantaine de politiques jugées prioritaires par le Gouvernement.

Elles recouvrent dix dimensions essentielles du quotidien des citoyens :

la transition écologique ; l'économie – emploi ; l'agriculture ; la santé, la famille et le handicap ; l'éducation – jeunesse ; la sécurité ; la justice ; les services publics ; le logement et la culture.

Afin de faire connaître l'état d'avancée des actions dans le département de la Côte-d'Or, le préfet présente régulièrement aux élus le suivi des réformes. En 2022, trois rendez-vous ont permis de faire le point sur le plan des réformes prioritaires ainsi que des projets structurants à mettre en œuvre.

Retrouvez le baromètre
de l'action publique



SITE

www.modernisation.gouv.fr/transformer-laction-publique/le-barometre-des-resultats-de-laction-publique

La communication de l'État en 2022



255

communiqués de
presse



122

événements
médiatisés



1 036

tweets



11 622

abonnés Twitter

275 400 personnes qui ont vu au moins
une fois le contenu de la page Facebook de la
préfecture

Quand la communication contribue à l'accueil des déplacés ukrainiens...

De la signalétique à la production d'une vidéo d'accueil, en passant par une pochette d'accueil contenant des formulaires traduits, un plan de la ville, et la mise à disposition d'un photographe professionnel pour obtenir gratuitement des photos d'identité : de nombreux moyens de communication ont été mis en œuvre par la préfecture pour faciliter l'accueil des déplacés ukrainiens lorsque Dijon est devenu hub régional d'accueil et de mise à l'abri.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
www.cote-dor.gouv.fr

COURRIEL : pref-communication@cote-dor.gouv.fr



@Prefet21.BFC



@Prefet21_BFC



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*